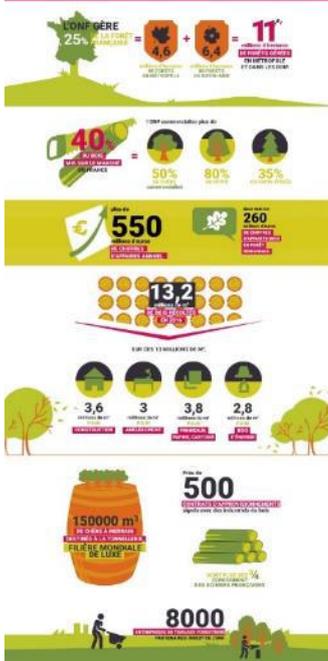


LA FORÊT DOMANIALE DE MERVENT

La forêt domaniale de Mervent est un espace naturel dont l'ONF assure la gestion (exploitation du bois, préservation de la biodiversité et accueil du public).

Elle couvre plus de 2500 hectares, où le chêne est omniprésent. Ruisseaux et rivières traversent le massif et lui donnent un charme unique. Ce patrimoine exceptionnel attire de nombreux amoureux de la nature.

L'ONF, ACTEUR MAJEUR DE LA FILIÈRE BOIS EN FRANCE !



A consulter à l'adresse suivante :

http://www.onf.fr/filiere_bois/++oid++58a0/@@display_advise.html .

FORÊT DOMANIALE DE MERVENT : UN PATRIMOINE A PRÉSERVER POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES !

La gestion menée par l'ONF en forêt domaniale de Mervent le conduit à prendre en compte les différentes fonctions de la forêt : production de bois, préservation de l'environnement et accueil du public, tout en garantissant le renouvellement et la pérennité des patrimoines forestiers.



Préparer la forêt de demain @ ONF

Actuellement, des travaux sylvicoles sont conduits pour assurer l'avenir du massif et le maintenir en bonne santé. 51,83 hectares font l'objet de premières coupes destinées à amener de la lumière dans les parcelles et déclencher la levée des semis. Il s'agit des parcelles 70, 74, 75, 88 et la parcelle 98. Les bois qui en sont issus serviront de bois énergie, chauffage principalement. Les prochaines exploitations fourniront du bois d'œuvre de meilleures qualités.

ASSURER L'AVENIR DE LA FORÊT

Pour que la forêt continue d'exister, il faut maintenir l'état boisé de façon pérenne : quand un peuplement est en fin de vie, les forestiers préparent avec les aînés la nouvelle génération. Une première intervention dite de «relevé de couvert» est réalisée. Cette méthode consiste à conserver la majorité des arbres adultes en qualité de semenciers tandis que la récolte de certains autres va mettre en lumière le sol pour favoriser le développement des semis naturels. La technique de la régénération naturelle permet de maintenir l'héritage génétique des arbres en place qui, au fil des générations, ont su s'adapter aux conditions locales de sol et de climat. La coupe est l'un des instruments du forestier pour façonner la forêt : enlever les arbres malades, donner plus d'espace pour que les arbres se développent, ... et favoriser les semis pour renouveler la forêt. Le bois rend de multiples services à l'homme : matériau de construction, énergie, ... il est l'une des rares ressources renouvelables à échelle humaine (il faut 30 à 40 ans pour produire un arbre exploitable, des milliers d'années pour le pétrole).

DES INTERVENTIONS REPARTIES SUR PLUSIEURS ANNÉES

La tâche du forestier consiste à maintenir une mosaïque d'arbres à des âges différents afin que le couvert boisé soit maintenu à l'échelle de la forêt. Si tous les arbres avaient le même âge, ils mourraient tous en même temps, et l'avenir de la forêt serait compromis. Pour maintenir la forêt de Mervent en pleine vigueur un cinquième de sa surface doit être régénérée d'ici 2030 ; soit 27,44 ha en moyenne par an pendant encore 13 ans.

Pour diverses raisons techniques (fructifications, etc.), l'établissement ouvre entre 7 et 40 ha selon les années. Actuellement, 40 hectares sont en cours d'exploitation.

La régénération en image

Le grand cycle de la vie



Aujourd'hui, sur le sol mis en lumière, les vieux arbres ont pu assurer leur descendance (les semis).

A la fin de l'automne les vieux arbres seront coupés. Les semis auront tout l'espace pour se développer ...



Les coupes de régénération expliquées par l'ONF aux plus jeunes en forêt domaniale de Mervent @ 2016, ONF



Que devient le bois coupé ?

Les bois sont offerts à la vente soit sur pied soit exploités (coupés) par l'ONF. Celui-ci contribue ainsi à l'approvisionnement de 40 % de la filière bois française. Les acheteurs de bois disposent d'un délai afin de permettre d'organiser l'exploitation, le transport et l'approvisionnement de leur outil industriel. Durant ce temps, le bois est stocké en bord de route afin de faciliter son enlèvement et son transport. Pour toutes ces opérations le délai moyen est de 18 mois.



La forêt : 3 fonctions, écologique, sociale et... économique

Régénérer les arbres maintient localement l'emploi de sylviculteurs, bûcherons, débardeurs. Les données récoltées par différents instituts d'étude montrent que 100 m³ de bois mobilisés au sein de la filière bois y génèrent un emploi.